

DE LA PRATIQUE DE GESTION DES PIECES JUSTIFICATIVES PAR LES PME DE LA VILLE DE BANDUNDU

EBANZA LOUIS Jean-Louis, assistant de premier au CRSS/BDD/RDC

Résumé

La présente étude analyse les pratiques de gestion des pièces justificatives dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la ville de Bandundu, entre 2020 et 2024. Sur un échantillon de 321 entreprises, les résultats montrent que la majorité ne dispose ni de service administratif ni de procédure écrite de gestion comptable. L'absence d'un système d'archivage structuré, combinée au manque de formation du personnel et à l'absence de contrôle interne, entraîne la perte fréquente de documents comptables essentiels. Cette carence compromet la fiabilité des états financiers et limite l'accès des PME aux financements bancaires. L'étude recommande la mise en place de dispositifs de formation, l'introduction d'outils numériques et un encadrement institutionnel plus rigoureux pour renforcer la traçabilité et la transparence financière.

Mots-clés : Gestion comptable, Pièces justificatives, PME

Abstract

This study analyzes the management practices of supporting documents within Small and Medium Enterprises (SMEs) in Bandundu City between 2020 and 2024. Based on a sample of 321 firms, results reveal that most lack both an administrative department and written accounting procedures. The absence of an organized filing system, combined with limited staff training and weak internal control, leads to frequent loss of accounting documents. Such deficiencies undermine the reliability of financial statements and restrict SMEs' access to bank financing. The study recommends the implementation of capacity-building programs, adoption of digital archiving tools, and stronger institutional oversight to enhance traceability and financial transparency.

Keywords: Accounting management, Supporting documents, SMEs

INTRODUCTION

La gestion des pièces justificatives est une exigence fondamentale de la comptabilité moderne. En RDC, le SYSCOHADA révisé (2018) impose la conservation et la production de toutes les pièces justificatives pour garantir la fiabilité des états

financiers. Pourtant, les PME de Bandundu semblent avoir des difficultés liées à la conservation, au classement et à l'exploitation de ces documents.

D'abord, plusieurs PME ne disposent pas de systèmes formalisés d'archivage. Les factures, reçus, bordereaux et bons de commande sont souvent conservés de manière désordonnée, rendant difficile la reconstitution fidèle des opérations financières (Kabasele, 2021).

Ensuite, l'absence d'une culture de contrôle interne accentue le problème. Les pièces justificatives, au lieu de servir de preuves comptables, sont parfois négligées ou perdues, entraînant des risques de fraudes et d'erreurs comptables (Tshibangu, 2022).

Enfin, la gestion déficiente des pièces justificatives compromet la relation des PME avec les banques, les investisseurs et l'administration fiscale, car elle remet en cause la fiabilité de leurs états financiers (Mbemba, 2020).

Ainsi donc, notre problématique soulève comme préoccupation principale : quelle est la situation actuelle de la gestion des pièces justificatives dans les PME de la ville de Bandundu ? Au vue de cette question, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle la majorité des PME de la ville de Bandundu pratiquent une gestion désorganisée sans archivage des pièces justificatives. Ce compromet la fiabilité de leurs états financiers.

De manière générale, notre article vise à analyser l'état actuel de la gestion des pièces justificatives par les PME de la ville de Bandundu et proposer des perspectives d'amélioration.

Il importe de signaler que nos investigations ont été faites auprès de 321 PME dans la ville de Bandundu et concernent la période allant de 2020 à 2024.

Pour mener à bon port nos investigations, nous nous sommes servis des méthodes descriptive, quantitative et qualitative ainsi que l'enquête par questionnaire, entretien semi-directif et l'analyse documentaire.

Comme tout travail scientifique, notre projet, hormis l'introduction et conclusion, comprend trois parties, en l'occurrence :

- première partie Considérations générales de l'étude ;
- deuxième partie Approche méthodologique ;
- troisième et dernière partie Présentation et discussion des résultats

I. CONSIDERATIONS GENERALES DE L'ETUDE

1.1. Gestion

Selon Fayol (1916/2017), la gestion est l'ensemble des fonctions consistant à prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler.

Pour Drucker (2020), la gestion est une discipline qui vise l'efficacité et la performance des organisations.

En ce qui nous concerne, la gestion peut être définie action de commander, diriger et coordonner une organisation pour sa performance et son efficacité.

1.2. Pièce comptable

Selon SYSCOHADA (2018), la pièce comptable est tout document servant de base à une écriture comptable.

D'après Colasse (2021), la pièce comptable est le support écrit ou électronique d'une opération financière.

Par rapport à notre recherche, une pièce comptable se définit comme étant des documents qui enregistrent les transactions financières d'une entreprise.

1.3. Pièce justificative

Pour Pérochon (2019), une pièce justificative est tout document servant de preuve à l'enregistrement d'une opération.

Selon SYSCOHADA (2018), la pièce justificative atteste de la réalité d'une opération et garantit sa traçabilité.

Nous pouvons définir la pièce justificative comme des documents qui prouvent la réalité et la validité d'une transaction ou d'une opération.

1.5. Petite et Moyenne Entreprise (PME)

D'après la Banque Mondiale (2022), une PME est définie par le nombre d'employés (moins de 200) et le chiffre d'affaires.

Selon OCDE (2021), les PME regroupent les entreprises de moins de 250 salariés avec un chiffre d'affaires modeste.

Nous pouvons définir une PME comme étant une entreprise de production des biens ou de services qui peut avoir un effectif compris entre 1 et 10 salariés (ce nombre peut aller à 250 employés) et leur chiffre d'affaire peut être de 1 à 250\$.

1.6. Perspective

D'après Morin (2020), la perspective renvoie à une vision de l'avenir basée sur des données présentes.

Selon Laloux (2019), la perspective représente les orientations possibles d'une organisation face à son environnement.

Pour nos investigations, nous définissons c'est regarder devant, anticiper, ce qui pourrait être fait, ou comment les choses pouvaient évoluer à partir de l'état actuel que nous avons analysé dans le projet.

1.8. Comptabilité

Selon Colasse (2021), la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer et enregistrer des données chiffrées.

Pour Hoarau (2020), elle est un langage universel des affaires visant à donner une image fidèle de l'entreprise.

1.9. Contrôle interne

COSO (2017) définit le contrôle interne comme un processus mis en œuvre par la direction pour fournir une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs. Selon Tshibangu (2022), il vise à sécuriser les opérations et prévenir les fraudes.

1.10. Archivage

Pour Larrieu (2020), l'archivage est l'ensemble des opérations visant à conserver et classer les documents pour une utilisation ultérieure.

Selon Kayembe & Mutombo (202), l'archivage peut être manuel ou numérique, mais il doit garantir accessibilité et sécurité.

1.11. Traçabilité

Selon Pérochon (2019), la traçabilité désigne la possibilité de suivre une opération à travers toutes les pièces justificatives qui la concernent.

L'IFAC (2021) précise que la traçabilité des opérations financières est un gage de transparence et de bonne gouvernance.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1. Population d'étude

Dans le souci scientifique de disposer d'une liste complète des PME tant formelles qu'informelles de la ville de Bandundu, nous avons pris contact avec les services urbains compétents, fort malheureusement, tous nos efforts sont restés vains. Nous avons compris que ces services ne disposaient pas de statistiques voir même des informations sur le nombre réel des PME qui évoluent tant de manière formelle qu'informelle dans cette ville. Nous avons ainsi considéré notre population comme étant infinie.

2.2. Échantillon

En effet, notre échantillon est constitué de 321 individus (entrepreneur et ou employé) qui ont accepté de répondre à notre questionnaire.

Au départ, nous avons décidé d'interroger au moins 350 acteurs des PME. Malheureusement, seulement 321 enquêtés ont été favorables de partager leur expérience avec nous. C'est ainsi que notre échantillon est de participation volontaire. Ainsi, l'échantillon retenu comprend 321 PME, sélectionnées de manière aléatoire simple (commerce, service, artisanat).

Quant à la conception des tableaux relatifs à la présentation des résultats, nous avons utilisé la formule suivante :

$$\% = \frac{Fx100}{n}$$

D'où % = pourcentage

F = fréquence

n = taille de l'échantillon

100 = constance

2.3. Méthodes

2.3.1. Méthodes

La recherche adopte une approche descriptive et analytique. La méthode descriptive nous a permis de présenter l'état de lieux des pratiques actuelles de gestion des pièces justificatives dans les PME de Bandundu, tandis que les méthodes qualitative et quantitative nous ont permis d'interpréter et expliquer les résultats obtenus afin de proposer des perspectives d'amélioration.

2.3.2. Techniques

Les principales techniques utilisées sont :

- l'enquête par questionnaire nous a permis de collecter des données quantitatives auprès de nos enquêtés ;
- l'entretien semi-directif nous a permis de compléter les informations par des données qualitatives issues d'échanges avec certains gérants et experts ;
- la recherche documentaire nous a permis d'exploiter les rapports, ouvrages et articles relatifs à la gestion comptable et financière des PME.

2.4. Récolte et traitement des données

La collecte des données s'est déroulée par l'administration des questionnaires et entretiens auprès des PME.

Pour le traitement, les données quantitatives ont été codifiées puis analysées à l'aide du logiciel Stat 18. Les données qualitatives issues des entretiens ont été soumises à une analyse de contenu thématique afin de faire ressortir les pratiques, contraintes et perspectives.

III. PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

3.1. Présentation des résultats

Tableau 1 : Identification du répondant

N°	Questions	Réponses	F	%
1	Quel est votre poste au sein de l'entreprise ?	1. Dirigeant / Propriétaire	171	53,27
		2. Comptable interne	24	7,48
		3. Responsable administratif	13	4,05
		4.	113	35,20
		Autre		
2	Depuis combien de temps occupez-vous ce poste ?	1. Moins d'un an	72	22,43
		2. 1 à 3 ans	114	35,51
		3. 4 à 7 ans	66	20,56

		4. Plus de 7 ans	69	21,50
3	Avez-vous suivi une formation spécifique en gestion administrative ou comptabilité ?	0. Oui 1. Non	90 231	28,04 71,96
4	Quel est votre niveau de diplôme le plus élevé ?	1. Aucun diplôme 2. Certificat primaires 3. Diplôme d'Etat 4. Diplôme technique/Profess 5. Diplôme universitaire	13 50 162 34 62	4,05 15,58 50,47 10,59 19,31

Sources : Nos recherches

Sur 321 soit 100,00% des personnes interrogées :

- 171 soit 53,27% sont des dirigeants/propriétaires, 24 soit 7,48% sont des comptables internes, 13 soit 4,05% des responsables administratifs et 113 soit 35,20%.
- 72 soit 22,43% ont une ancienneté de moins d'un an ; 114 soit entre 1 et 3 ans, 66 soit 20,56% entre 4 et 7 ans et 69 soit 21,50 de plus de 7 ans.
- 90 soit 28,04 ont déjà suivi une formation spécifique en gestion administrative ou comptable et 231 soit 71,96% n'en ont pas encore suivi ;
- 13 soit 4,05% n'ont aucun diplôme, 50 soit 15,58% ont des certificats d'études primaires, 162 soit 50,47% ont des certificats d'Etat, 34 soit 10,59% ont des diplômes de techniques professionnelles et 62 soit 19,31% ont des diplômes universitaires.

Tableau n°2 : Identification de l'entreprise

N°	Questions	Réponses	F	%
5	Quel est le secteur d'activité principal de votre entreprise ?	1. Commerce 2. Industrie 3. Services 4. Agroalimentaire 5. Autre	250 17 41 5 8	77,88 5,30 12,77 1,56 2,49
6	Depuis combien de temps votre entreprise est-elle en activité ?	1. Moins de 2 ans 2. 2 à 5 ans 3. 6 à 10 ans 4. Plus de 10 ans	59 124 83 55	18,38 38,63 25,86 17,13
7	Combien de personnes votre entreprise emploie-t-elle ?	1. Moins de 10 employés 2. 10 à 50 employés 3. Plus de 50 employés	291 30 0	90,65 9,35 0,00

Sources : Nos recherches

A la lecture de ce tableau, sur 321 soit 100,00% des PME enquêtées :

- 250 soit 77,88% sont dans le commerce général, 17 soit 5,30% de l'industrie, 41 soit 12,77% de services, 5 soit 1,53% dans l'agroalimentaire et 8 soit 2,49% n'ont pas précisé.
- 59 soit 18,38% ont une ancienneté de moins de 2 ans, 124 soit 38,63% entre 2 à 5 ans, 83 soit 25,86% entre 6 à 10 ans, 55 soit 17,13% de plus de 10 ans.
- 291 soit 90,65% ont moins de 10 employés et 30 soit 9,35% de 10 à 50 employés.

Tableau n°3 : Pratiques de gestion des pièces justificatives

N°	Questions	Réponses	F	%
8.	Disposez-vous d'un service administratif ou comptable chargé de la gestion des pièces justificatives ?	0. Oui 1. Non	88 233	27,41 72,59
9.	Avez-vous une procédure écrite pour la gestion des pièces justificatives ?	0. Oui 1. Non	80 241	24,92 75,08
10.	Qui est principalement responsable de la gestion des pièces justificatives dans votre entreprise ?	1. Le comptable interne 2. Le dirigeant lui-même 3. Un cabinet externe 4. Aucun resp. désigné	53 248 6 14	16,51 77,26 1,87 4,36
11.01.	Conservez le plus souvent les Factures d'achat ?	0. Oui 1. Non	282 39	87,85 12,15
11.02.	Conservez le plus souvent les Factures de vente ?	0. Oui 1. Non	94 227	29,28 70,72
11.03.	Conservez le plus souvent les Reçus de paiement ?	0. Oui 1. Non	158 163	49,22 50,78
11.04.	Conservez le plus souvent les Bordereaux bancaires ?	0. Oui 1. Non	124 197	38,63 61,37
11.05.	Conservez le plus souvent les Bons de commande ?	0. Oui 1. Non	102 219	31,78 68,22
11.06.	Conservez le plus souvent les Déclarations d'impôts ?	0. Oui 1. Non	254 67	79,13 20,87
11.07.	Conservez le plus souvent les Quittances de paiement d'impôts et taxes ?	0. Oui 1. Non	300 21	93,46 6,54
11.08.	Conservez le plus souvent les Bulletins de salaire ?	0. Oui 1. Non	56 265	17,45 82,55
11.09.	Conservez le plus souvent les Registres de paie ?	0. Oui 1. Non	76 245	23,68 76,32
11.10.	Conservez le plus souvent les	0. Oui	88	27,41

	Attestations CNSS ?	1. Non	233	72,59
11.11.	Conservez le plus souvent les Bons de livraison ?	0. Oui 1. Non	73 248	22,74 77,26
11.12.	Conservez le plus souvent les Relevés de comptes bancaires ?	0. Oui 1. Non	62 259	19,31 80,69
11.13.	Conservez le plus souvent les Avis de virement ?	0. Oui 1. Non	35 286	10,90 89,10
11.14.	Conservez le plus souvent les Chèques ?	0. Oui 1. Non	34 287	10,59 89,41
11.15.	Conservez le plus souvent les Bordereaux de dépôt ?	0. Oui 1. Non	116 205	36,14 63,86
11.16.	Conservez le plus souvent les Contrats ?	0. Oui 1. Non	198 123	61,68 38,32
11.17.	Conservez le plus souvent les Conventions ?	0. Oui 1. Non	166 155	51,71 48,29
11.18.	Conservez le plus souvent les Correspondances officielles ?	0. Oui 1. Non	234 87	72,89 27,11
11.19.	Conservez le plus souvent les Reçus divers ?	0. Oui 1. Non	46 275	14,33 85,67
11.20.	Conservez le plus souvent les Autres (précisez) ?	0. Oui 1. Non	15 306	4,67 95,33
12.	Combien de temps gardez-vous généralement vos pièces justificatives ?	1. Moins de 1 an 2. 1 à 2 ans 3. 3 à 5 ans 4. Plus de 5 ans	108 139 22 52	33,64 43,30 6,85 16,20
13.	Quel support utilisez-vous principalement pour conserver vos pièces justificatives ?	1. Support papier seule 2. Support numér seule 3. Les deux	251 38 32	78,15 11,84 9,97
14.	Avez-vous déjà perdu des pièces justificatives importantes ?	0. Oui 1. Non	96 225	29,91 70,09
15.	Si oui, cela a-t-il entraîné des problèmes (amendes, litiges fiscaux, autres)	1. Oui 2. Non 3. Sans objet	35 236 50	10,90 73,52 15,58
16.	Disposez-vous d'un système de sauvegarde ou d'archivage pour éviter la perte de justificatifs ?	0. Oui 1. Non	176 145	54,83 45,17

Sources : Nos recherches

A la lecture de ce tableau, sur 321 soit 100,00% PMI de Bandundu exploitées :

- 88 soit 27,41% ont dit OUI elles disposent d'un service administrative chargé de la gestion des pièces comptables et 233 soit 72,59% n'en disposent pas.

- 80 soit 24,92% disent avoir une procédure écrite pour la gestion des pièces comptables et 241 soit 75,08% n'en ont pas.
- 53 soit 16,51% ont responsable principal de la gestion des pièces comptables le comptable interne, 248 soit 77,26% le dirigeant lui-même, 6 soit 1,87% un cabinet externe et 14 soit 4,36% n'ont aucun responsable.
- 282 soit 87,85% conservent leur factures d'achat et 39 soit 12,15% n'en conservent pas.
- 94 soit 29,28% conservent leur factures de vente et 227 soit 70,72 n'en conservent pas.
- 158 soit 87,22% conservent leurs reçus de paiement et 163 soit 50,78% n'en conservent pas.
- 124 soit 38,63% conservent leurs bordereaux bancaires et 197 soit 61,37% n'en conservent pas.
- 102 soit 31,78% ont dit OUI ils conservent leurs bons de commandes et 219 soit 68,22% n'en conservent pas ;
- 254 soit 73,13% conservent leur déclaration d'impôt et 67 soit 20,87% n'en conservent pas.
- 300 soit 93,46% conservent leurs quittances de paiement d'impôts et taxes et 21 soit 6,54% n'en conservent pas.
- 56 soit 17,45% conservent leurs bulletins de salaire et 265 soit 82,55% n'en conservent pas.
- 76 soit 23,68% conservent leurs registre de paie et 245 soit 76,32% n'en conservent pas.
- 88 soit 27,41% conservent leurs attestation de CNSS et 233 soit 72,32% n'en conservent pas.
- 73 soit 22,74% conservent leurs bons de livraisons et 248 soit 77,26% n'en conservent pas.
- 62 soit 19,31% conservent leurs relevés de compte bancaire et 259 soit 80,69% n'en conservent pas.
- 35 soit 10,90% conservent leurs avis de virement et 286 soit 89,10% n'en conservent pas.
- 34 soit 10,59% conservent leurs chèques et 287 soit 89,41 n'en conservent pas.
- 116 soit 36,14% conservent leurs attestations de dépôt et 205 soit 63,86% n'en conservent pas.
- 198 soit 61,68% conservent leurs contrats et 123 soit 38,32% n'en conservent pas.
- 166 soit 51,71% conservent leurs conventions et 155 soit 48,29% n'en conservent pas.
- 234 soit 72,89% conservent leurs correspondances officielles et 87 soit 27,11 n'en conservent pas.

- 46 soit 14,33% conservent leurs reçus divers et 275 soit 85,67% n'en conservent pas.
- 15 soit 4,67% conservent d'autres pièces comptables et 306 soit 95,33% n'en conservent pas.
- 108 soit 33,64% gardent leurs pièces justificatives pendant moins d'un an , 139 soit 43,30% pendant 1 à 2 ans, 22 soit 6,85% pendant 3 à 5 ans et 52 soit 16,20% pendant plus de 5 ans.
- 251 soit 78,15% utilisent le support papier pour la conservation de leurs pièces justificatives, 38 soit 11,84% le support numérique et 32 soit 9,97% utilisent les deux.
- 96 soit 29,91% ont OUI ils ont déjà perdu des pièces justificatives importantes et 225 soit 70,09% ont dit NON.
- 35 soit 10,90% ont dit OUI la perte des pièces justificatives entraîne des problèmes (amendes, litiges fiscaux, autres), 236 soit 73,52% ont dit NON et 50 soit 15,58% ont dit Sans objet.
- 176 soit 54,83% disposent d'un système de sauvegarde ou d'archivage et 145 soit 45,17% n'en disposent pas.

Tableau n°4 : Perspectives et améliorations

N°	Questions	Réponses	F	%
17.	Seriez-vous prêt à former votre personnel pour mieux gérer les pièces justificatives ?	0. Oui 1. Non	162 159	50,47 49,53
18.	Seriez-vous prêt à investir dans des outils numériques pour améliorer cette gestion ?	0. Oui 1. Non	205 116	63,86 36,14
19.	Souhaitez-vous recevoir des recommandations ou une assistance pour améliorer votre gestion des pièces justificatives ?	0. Oui 1. Non	111 210	34,58 65,42

Sources : Nos recherches

Au regard de ce tableau, sur 321 soit 100,00% des personnes interrogées :

- 162 soit 50,47% ont dit OUI ils sont prêtes à former leur personnel pour mieux gérer les pièces justificatives et 159 soit 49,53% ont dit NON.
- 205 soit 63,86% ont dit OUI ils sont prêtes à investir dans des outils numériques pour améliorer cette gestion et 159 soit 49,53% ont dit NON.
- 111 soit 34,58% ont dit OUI ils souhaitent recevoir des recommandations ou une assistance pour améliorer leurs gestion des pièces justificatives et 210 soit 65,42% ont dit NON.

3.2. Discussion des résultats

Au point de vue identification du répondant :

- majoritairement soit 53,27% de nos enquêtés sont des dirigeants/propriétaires. Ce qui se justifie par le fait que, pour la plus part des PME, ce sont les propriétaires eux-mêmes qui gèrent leurs affaires. Ils

engagent moins par crainte des charges du personnel au vue de maigres revenus qu'ils disposent.

- la plus part soit 57,01% des PME exploitées leur âge varient de 1 à 7 ans. Étant donnée l'instabilité professionnelle dans les entreprises privées congolaises et la mégestion, bon nombre d'employés et des dirigeant/propriétaires ne peuvent qu'avoir une ancienneté de moins de 10 ans de carrière. C'est pourquoi nous n'avons interrogé que cette tranche d'âge.
- nous avons majoritairement soit 71,96% consultés les personnes qui n'ont pas encore suivi une formation spécifique en gestion administrative ou comptable. Cette situation se justifie par le fait que la plus part des PME en RDC en général et en particulier la ville de Bandundu sont créées par des courageux sans niveau requis d'études. Cela étant, ils ne pensent même pas à se former d'avantage pour la bonne gestion de leurs affaires ;
- 13 soit 4,05% n'ont aucun diplôme, 50 soit 15,58% ont des certificats d'études primaires, 162 soit 50,47% ont des diplômes d'Etat, 34 soit 10,59% ont des diplômes de techniques professionnelles et 62 soit 19,31% ont des diplômes universitaires. La plupart de nos enquêtés soit 95,95% ont au moins un niveau d'études allant de certificat d'études primaires jusqu'aux diplômes universitaires.

En ce qui concerne l'identification de l'entreprise :

- sur le plan secteur d'activités, la majorité des PME enquêtées soit 77,88% sont dans le commerce général. Cette tendance se justifie par le fait que dans la ville de Bandundu les gens s'adonnent beaucoup plus au commerce général qu'à la transformation ou à l'agroalimentaire nonobstant le fait que la ville est agropastorale.
- la plus part des PME enquêtées ont une ancienneté de moins de 10 ans parce que bon nombre des propriétaires et responsables des PME qui ont une durée de vie de plus de 10 ans n'ont pas voulu répondre à notre interrogatoire. C'est ainsi nous que nous avons beaucoup plus travaillé avec celles qui ont moins de 10 ans.
- la majorité soit 90,65% des PME enquêtées n'ont que moins de 10 employés. Au vue des revenus et/ou du chiffre d'affaires que disposent ces entreprises, il leur est difficile d'embaucher plus de 10 employés surtout que le peu qu'ils ont engagés sont moins payés.

En rapport avec la pratique de gestion des pièces justificatives

- la majorité des PME enquêtées soit 72,59% ne disposent pas d'un chargé de la gestion des pièces comptables. Comme dit ci-haut, la plus part de nos enquêtées sont des propriétaires et n'ont pas de niveau d'instruction, ne suivent pas non plus de formation en matière de gestion. Ce qui fait qu'ils ont du mal à organiser la gestion des pièces justificatives voir même commettre quelqu'un spécialement pour s'en occuper. Aussi, certains propriétaires des

- PME ont peur d'engager des comptables par crainte de se faire voler ou détourner de l'argent.
- la majorité de nos enquêtés n'ont pas des procédures écrites pour la gestion des pièces comptables dans leurs entreprises. Etant donné que les propriétaires et voir même certains employés de Pme enquêtées n'ont pas de niveau d'instruction et manquent d'informations et formation en matière de gestion des entreprises, il est évident qu'il n'y ait pas de procédures comptables dans leurs entreprises.
 - la plus part des propriétaires soit 77,26% des PME sont gestionnaires des pièces justificatives de leurs PME car ils n'ont pas confiance à leur employés, ils n'ont pas de comptables mais aussi ne savent pas non plus comment les gérer.
 - 87,85% soit la majorité des PME conservent leurs factures d'achat. Elles conservent ses factures pour leur permettre de vérification des biens achetés mais aussi parce que leurs vendeurs les leurs remettent quand elles achètent surtout en gros.
 - majoritairement soit 70,72 de PME exploitées ne conservent pas leurs factures de ventes. Plusieurs raisons peuvent justifier cette non conservation, notamment ces factures ne sont pas établies ni demandées par les acheteurs, les vendeurs ne savent pas l'établir, comme ils vendent en détail, ils craignent de faire face aux coûts d'opportunité relatifs à leurs établissement, la liste n'est pas exhaustive.
 - la majorité soit 50,78% de nos enquêtés ne conservent pas leurs reçus de paiement. Même justification que les factures de vente.
 - la plus part des PME soit 61,37% ne conservent pas leurs bordereaux bancaires. Comme dit ci haut, la non maîtrise ou le manque de formation en matière de gestion fait que ces PME ne conservent pas leurs pièces justificatives, notamment les bordereaux bancaires.
 - majoritairement soit 73,13% conservent leur déclaration d'impôt parce qu'ils se conforment aux exigences fiscales.
 - la plupart des PME enquêtées soit 93,46% conservent leurs quittances de paiement d'impôts et taxes pour se prévenir contre les amendes et pénalités fiscales.
 - majoritairement les PME consultées ne conservent pas leurs bulletins de salaire. Ce qui peut se justifier par le fait qu'elles n'établissent ou ne tiennent même pas ces bulletins étant donné qu'ils ne connaissent pas leur importance.
 - la plus part des PME soit 76,32% ne conservent pas leurs registre de paie. Mêmes justifications que la conservation des bulletins de paie.
 - la majorité des PME soit 72,32% ne conservent pas leurs registres de CNSS car elles ne paient même pas les contributions de leurs employés étant qu'ils ne les ont pas affiliés par manque de connaissance de la CNSS. .

- la plus part des PME soit 77,26% ne conservent pas leurs bons de livraisons. Mêmes justifications que la conservation des bulletins de paie.
- majoritairement 80,69% de nos enquêtés ne conservent pas leurs relevés de compte bancaire. Elles n'en conservent pas parce qu'elles ne demandent pas auprès de leur banque ne sachant pas leur importance.
- la quasi-totalité de PME enquêtées soit 89,10% ne conservent pas leurs avis de virement car, ne connaissant pas comment faire et son importance, elles n'en demandent même pas.
- comme avec les bulletins de paie, la majorité soit 9,41% de nos répondants ne conservent pas leurs chèques surtout qu'elles n'ont même pas de carnet de chèque et ne savent même pas comment l'utiliser.
- la majorité des PME enquêtées soit 63,86% ne conservent pas leurs bordereaux de dépôt. Même argumentation que les avis de virement.
- comme la majorité de PME sont de locataires, elles sont dans l'obligation de conserver surtout le contrat de bail pour leur éviter des différends avec leurs bailleurs. C'est pourquoi elles ont dit qu'elles conservent le contrat.
- pour la conservation des conventions, mêmes observations et justifications que le contrat de bail.
- en ce qui concerne la conservation des correspondances officielles, la plus part soit 72,9% n'en conservent pas. Mêmes justifications que les bons de livraison.
- la quasi-totalité soit 85,67% ne conservent pas leurs reçus divers. Ce qui se justifie par leur méconnaissance et manque de formation comme déjà évoqué dans ce travail.
- par rapport à la conservation des autres pièces comptables, la plus part des PME soit 95,33% n'en conservent pas. Mêmes justifications que les autres pièces non conservées.
- majoritairement soit 96,94% des PME enquêtées 33,64% gardent leurs pièces justificatives pendant moins de 2 ans. Ne sachant pas la pertinence des pièces justificatives, ces PME ne peuvent que garder pendant de durée éphémères leurs pièces justificatives.
- Faute des moyens conséquents et au vue des coûts élevés des logiciels, les PME ne peuvent qu'utiliser le support papier pour la conservation de leurs pièces justificatives. C'est pourquoi la plupart en a dit ainsi.
- Suite à la mauvaise gestion des pièces justificatives, les PME exploitées ne peuvent que dire OUI elles ont déjà perdu des pièces justificatives importantes.
- par rapport aux amendes dues aux pertes des pièces justificatives, 73,52% ont dit NON elles n'ont jamais payées des amendes. Ce qui peut se justifier par le fait que la plus part des PME de la ville de Bandundu travaillent sous couvert des autorités politico-administratives.

- la majorité de nos enquêtés disposent d'un système de sauvegarde ou d'archivage qui leur permet de conserver les pièces justificatives pendant quelque temps comme dit avant.

Sur le plan perspectives et améliorations à envisager pour les PME de la ville de Bandundu, sur 321 soit 100,00% de nos enquêtés :

- la majorité soit 50,47% ont dit qu'elles sont prêtes à former leur personnel pour mieux gérer les pièces justificatives. Ce qui se justifie par le fait qu'elles éprouvent réellement relative à cette gestion. Toutefois, celles qui n'en désirent pas sont des entrepreneurs sans vision qui font le commerce par imitation et sans objectifs.
- la plus part soit 63,86% ont dit OUI elles sont prêtes à investir dans des outils numériques pour améliorer cette gestion. Ce qui est une bonne chose. Cependant, n'ayant pas de moyens conséquents pour en avoir, cette proposition risque d'être irréaliste car ces entrepreneurs n'aiment beaucoup perdre.
- la majorité soit 65,42% ne souhaitent pas recevoir des recommandations ou une assistance pour améliorer leur gestion des pièces justificatives. Comme déjà dit dans ce travail, les PME congolaises en général et en particulier celles de la ville de Bandundu n'aiment pas trop dépenser. Solliciter quelqu'un pour des conseils ou orientations risquerait d'entraîner des dépenses supplémentaires inutiles pour eux. et 210 soit 65,42% ont NON.

Après analyse et interprétation des résultats, ces derniers nous montrent que :

- les PME de la ville de Bandundu ne gèrent presque pas leurs pièces justificatives.
- au vue de manque d'archivages des pièces justificatives par ces entreprises comme nous le montre les commentaires de tableau 3.
- il y manque de formation en gestion administrative ou comptable, l'absence de culture de contrôle interne et manque des moyens techniques ainsi que les moyens financiers.
- au vue des problèmes pose la gestion des pièces justificatives dans ces entreprises, l'introduction des solutions numériques (logiciels comptables, archivage électronique, ...) est donc indispensable. Ce qui accepte également notre quatrième hypothèse.
- en plus de l'introduction des solutions numériques, l'amélioration considérable de la sécurité et l'exploitation des pièces justificatives s'avèrent également très pertinent.

Quelques théories comptables et financières appuient ces résultats, notamment :

- Théorie de l'agence : Proposée par Jensen et Meckling (1976), elle met en évidence la divergence d'intérêts entre les dirigeants (agents) et les propriétaires (principaux). Dans le contexte des PME de Bandundu, l'absence de contrôle interne et de pièces justificatives fiables accroît les risques

d'opportunisme et de fraude. Un système d'archivage structuré sert ainsi de mécanisme de gouvernance réduisant les coûts d'agence.

- Théorie des ressources et compétences (Resource-Based View) : Développée par Barney (1991), cette théorie postule que la performance durable d'une organisation repose sur la mobilisation de ressources internes rares et inimitables. La maîtrise de la gestion documentaire et comptable constitue ici une compétence organisationnelle stratégique permettant d'améliorer la performance et la crédibilité financière des PME.
- Théorie du contrôle interne (modèle COSO) : Selon le Comité of Sponsoring Organizations (COSO, 2017), le contrôle interne vise à garantir la fiabilité des informations financières, la conformité légale et la protection du patrimoine. Son application dans les PME de Bandundu permettrait de réduire les risques de pertes de pièces justificatives et de renforcer la transparence comptable.
- Théorie institutionnelle : Selon DiMaggio et Powell (1983), les organisations adoptent certaines pratiques sous la pression de leur environnement institutionnel. Les PME de Bandundu doivent ainsi s'aligner sur les exigences du SYSCOHADA révisé (2018) pour bénéficier d'une reconnaissance formelle auprès des partenaires économiques et fiscaux.

CONCLUSION

La présente étude révèle que la majorité des PME de la ville de Bandundu présentent de sérieuses faiblesses dans la gestion de leurs pièces justificatives. Cette situation découle du manque de formation comptable, de la faiblesse du contrôle interne et de la rareté des outils technologiques adaptés. Ces insuffisances compromettent la qualité des informations financières et, par conséquent, la crédibilité des entreprises auprès des institutions financières et fiscales.

Pour pallier ces difficultés, il est nécessaire de renforcer la formation du personnel administratif et comptable. Des programmes de capacitation en gestion documentaire, inspirés des normes du SYSCOHADA, devraient être initiés par les pouvoirs publics et les structures d'appui aux PME. L'adoption d'outils numériques (logiciels de comptabilité, archivage électronique, sauvegarde cloud) représenterait une avancée significative vers la modernisation des pratiques de gestion.

Les autorités congolaises, notamment les ministères du Commerce et des Finances, devraient élaborer un cadre réglementaire incitatif favorisant la digitalisation de la gestion comptable des PME. De plus, les banques et institutions de microfinance pourraient exiger des pièces justificatives normalisées avant tout octroi de crédit, afin de stimuler une meilleure traçabilité financière.

Enfin, les PME elles-mêmes doivent adopter une culture de bonne gouvernance et de responsabilité comptable. La maîtrise de la gestion des pièces justificatives ne constitue pas seulement une exigence légale, mais aussi un levier stratégique pour

leur survie, leur croissance et leur compétitivité dans un environnement économique en mutation.

BIBLIOGRAPHIE

I. Livres

1. Colasse, B. (2021). Introduction à la comptabilité. Paris : Economica.
2. Fayol, H. (1916/2017). Administration industrielle et générale. Paris : Dunod.
3. Hoarau, C. (2020). Comptabilité et pilotage de la performance. Paris : Economica.
4. Morin, E. (2020). La méthode : l'éthique. Paris : Seuil.

II. Articles scientifiques

5. Barney, J. (1991). Firm resources and sustained competitive advantage. *Journal of Management*, 17(1), 99–120.
6. DiMaggio, P. J., & Powell, W. W. (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality. *American Sociological Review*, 48(2), 147–160.
7. Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305–360.

III. Thèses et mémoires

8. Kabasele, J. (2021). Les pratiques comptables des PME en RDC : défis et perspectives. Mémoire de master, Université de Kinshasa.
9. Tshibangu, P. (2022). Contrôle interne et gestion des risques dans les PME congolaises. Mémoire de master, Université Protestante du Congo.

IV. Documents officiels et rapports

10. COSO. (2017). Internal Control—Integrated Framework. Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.
11. IFAC. (2021). Guide pratique pour la gestion comptable des PME. New York : International Federation of Accountants.
12. SYSCOHADA révisé. (2018). Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière. OHADA.

V. Sources en ligne

13. Banque mondiale. (2022). Définition et typologie des PME en Afrique subsaharienne. <https://www.worldbank.org>
14. OCDE. (2021). Perspectives des PME et de l'entrepreneuriat 2021. <https://www.oecd.org>
15. Kayembe, J., & Mutombo, L. (2023). Numérisation et gestion documentaire dans les PME africaines. <https://www.researchgate.net>

© GSJ